



INTERVENTION DE FO = AJOUT DE POSTES EN CAP

Sur la dernière mobilité des surveillants, brigadiers et gradés de la filière expertise, seulement 16 postes étaient à répartir sur la DISP. Après mobilité, la balance finale faisait état de : - 48 postes !

Pour la prochaine mobilité, l'administration avait donné une enveloppe de 37 postes à répartir.

Postes prévus à répartir : 37

FO JUSTICE LYON a immédiatement alerté nos instances nationales !

Il n'était pas envisageable d'enchaîner 2 mobilités avec si peu de postes, vu le nombre de recrutement actuellement !

Suite à notre intervention, la DI a été informée vendredi du nombre de postes supplémentaires attribués.

Postes attribués vendredi 02/10 : 47

FO JUSTICE LYON a transmis à la DISP Lyon une proposition de répartition de ces postes.

Les établissements les moins attractifs seront abondés en janvier par les sorties de l'ENAP.

FO JUSTICE est de nouveau intervenu auprès de la DGAP pour demander des éclaircissements et des arbitrages. La note d'ouverture devrait être diffusée prochainement.

